



DIRECTION DE LA CULTURE - CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ISÈRE

42 bis Quai de France
38000 GRENOBLE
Téléphone : 04.76.00.38.38
<http://www.isere-culture.fr>

Activité(s) : Organisme de développement culturel

- * Mission : élaboration et suivi de la politique culturelle départementale
- * Activités et secteurs intervention : patrimoine, pratiques artistiques, lecture politique, création
- * Culture et patrimoine : La culture et le patrimoine sont bien vivants en Isère ! Le Conseil Général l'a bien compris et met tout en œuvre pour favoriser l'accès du plus grand nombre à des équipements et spectacles de qualité, mais aussi à des pratiques individuelles.
- * Ainsi, l'accès aux 9 musées départementaux et aux 15 musées partenaires est-il illimité aux porteurs du Pass'Musées pour seulement 7,70 Euros. De même, l'accès aux musées départementaux est gratuit pour tous chaque mercredi et chaque premier dimanche de chaque mois. Cette gratuité est permanente pour les jeunes de moins de 25 ans et les personnes privées d'emploi.
- * Le patrimoine, ce sont également les archives départementales. Un fond de documents d'une exceptionnelle richesse, accessible à tous grâce aux salles de lecture et aux conseils et explications de spécialistes passionnés. Sans oublier, la bibliothèque départementale de l'Isère, qui œuvre dans le domaine de la lecture publique. Saviez-vous que de nombreux ouvrages mis à votre disposition dans votre bibliothèque municipale proviennent de la BDI ? Ce sont ainsi près de 300 000 documents qui sont prêtés, chaque année, à plus de 300 communes.
- * Création et diffusion artistique : le Conseil général apporte un soutien fort à la création du spectacle vivant : danse, théâtre, musique, etc. Une action complétée logiquement par une aide à la diffusion, en salles mais aussi grâce aux événements organisés aux quatre coins du Département.

- * Centre de ressources du service des pratiques artistiques / culture et lien social
- * Domaine(s) : toutes les pratiques et enseignements artistiques
- * Thématique(s) : enseignement/formation, politiques culturelles, juridique, administratif, pratiques artistiques, production/diffusion,
- * Spécialisation sur un(e) domaine / thématique : politique culturelle "culture et lien social"
- * Conditions d'accès :
 - public : enseignants, étudiants, collectivités
 - horaires : du lundi au vendredi 9h-12h 14h-16h
- * Types de support : documents audiovisuels, enregistrements sonores musicaux, ouvrages, partitions, périodiques
- * Services proposés :
 - demande de documentation : par e-mail, par courrier, sur rendez-vous, sur place
 - prêt
 - conditions du prêt : durée limitée (deux semaines maximum sauf dérogations exceptionnelles en fonction du projet)
 - recherche documentaire
 - supports multimédias : catalogue du centre de ressources, base de données annuaire
- * Publication(s) : carnet d'adresses (Diffusion danse, théâtre, musique, presse, ressources), annuaire des écoles de musique, catalogue du Centre de ressources

Date d'actualisation : 2022-05-18